

Question écrite: Pourquoi tant de papier ?

A une époque où l'informatique domine notre mode de vie, à une époque où l'on sait l'importance de ne pas gaspiller les matières premières, on peut s'étonner de la prolifération de papier dans l'administration.

Prenons quelques exemples:

Il n'y a pas si longtemps que ça, un certificat de salaire tenait sur une page A4 recto/verso. Aujourd'hui, il faut deux pages recto/verso, alors qu'aucune information fondamentale supplémentaire n'y a été ajoutée. Il y a certes en page 2 des éventuelles observations de la rubrique 15 de la page 1 mais cela concerne qu'un très petit nombre de personnes.

Si on estime le nombre d'employé de l'État de Vaud à 30'000, sachant que chaque salarié reçoit son exemplaire à double et que parfois ces personnes font quelques heures comme expert à des examens, par exemple, cela fait au final des quantités de papier très importantes. De plus, selon une directive de l'administration cantonale des impôts, tous les employeurs du canton doivent transmettre une copie du certificat de salaire de leurs employés aux autorités fiscales. On peut espérer que ces envois soient faits par courriel.

D'autre part, les décisions de taxation aux 370'000 contribuables vaudois pourraient être faites recto/verso, ce qui permettrait l'économie d'au minimum 370'000 feuilles, soit environ 30 arbres.

Ce ne sont pas les seuls exemples qui existent dans l'administration.

Dès lors, je pose les questions suivantes au Conseil d'État :

- Est-ce que les économies de papier sont un souci du Conseil d'État ?
- De manière générale, ne pourrions-nous pas généraliser au maximum le recto/verso ?
- Est-ce que le canton de Vaud envoie par courriel les certificats de salaire de ses employés à l'administration cantonale des impôts ?
- Ne serait-il pas possible à une époque où les programmes informatiques sont performants, de faire les certificats de salaire sur une page recto/verso uniquement ?



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 8 FEV. 2011

Scanné le _____

8
St-George, le 4 février 2011
Isabelle Chevalley

11 - QUE - 015